

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, comme le député le signale, le député de Drummond a obtenu l'accord de la Chambre à l'effet que le gouvernement voudrait assister dans la mesure du possible les sinistrés de Saint-Bonaventure. Je voudrais tout simplement rappeler à la Chambre que le gouvernement fédéral est toujours prêt à aider. Nous avons une façon de procéder lorsque la province de Québec ou quelque autre province est victime d'un sinistre et fait une demande au gouvernement fédéral. Il y a toutes sortes de façons d'assister les sinistrés. Je crois qu'il incombe au député de Drummond, dans la circonscription duquel, je pense, se trouve Saint-Bonaventure, de veiller à ce que le gouvernement de la province fasse une demande au gouvernement fédéral.

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Est-ce que le ministre a reçu une demande d'aide de la part du gouvernement du Québec, et dans la négative, est-ce que le ministre a déjà pris certaines initiatives pour venir en aide à la région sinistrée?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, il y a deux heures que j'ai quitté mon bureau. Aucune demande n'avait encore été présentée, ce qui est bien compréhensible. Le gouvernement provincial désire sans doute évaluer les dommages. Je me ferai un plaisir de me joindre aux autres ministères et au gouvernement provincial pour voir ce que nous pouvons faire à cet égard. Je voudrais souligner qu'il existe un programme applicable en cas de catastrophe: ce sont, je crois, les autres ministères qui en sont chargés. Toutefois, nous sommes prêts à leur apporter notre collaboration si on nous le demande.

* * *

L'ÉNERGIE

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET D'USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM À LA BAIE JAMES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement fédéral a décidé d'effectuer sa propre étude de faisabilité concernant l'usine d'enrichissement d'uranium de la baie James. Le ministre pourrait-il nous dire quels sont les aspects que le gouvernement fédéral entend étudier et qui n'auraient pas été traités par le rapport Canadif, auquel il a d'ailleurs accès?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, les consultations que nous avons entamées avec le Québec en vue d'une étude conjointe de cette question ne sont pas terminées. Il nous semble nécessaire d'étudier un certain nombre de points importants. Nous aimerions savoir si la diffusion est bien la méthode qui convient pour enrichir l'uranium. Alors que la centrifugation devient beaucoup plus économique, la diffusion est-elle toujours la meilleure méthode utilisable? Nous aimerions également connaître

Fonction publique

l'incidence de cette entreprise, si elle est menée à bien, sur l'approvisionnement en énergie, non seulement au Québec, mais également à l'intérieur d'un réseau de l'Est que le gouvernement cherche à former; nous voudrions connaître l'incidence de ces investissements sur la disponibilité des crédits et des ressources réelles, par exemple l'équipement et la main-d'œuvre, pour satisfaire les autres besoins du Canada en énergie. Nous voudrions surtout savoir s'il sera possible de fournir de l'uranium étranger à cette usine, car nous voulons éviter une demande d'exportation d'uranium enrichi canadien supérieure aux normes fixées pour le maintien d'une réserve d'intérêt national.

LE PROJET D'USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM À LA BAIE JAMES—DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse. Comme il s'est engagé le 11 juillet à demander aux parties concernées par l'étude Canadif si elles en autorisaient la publication, peut-il maintenant communiquer ce document aux députés? Dans la négative, quand pense-t-il pouvoir le faire?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je m'excuse auprès du député. L'autorisation a été demandée. Je ne suis pas en mesure ce matin de dire quelle a été la réponse, ni même si cette réponse a été obtenue. Je vais me renseigner à ce sujet.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ÉCRASEMENT D'UN AVION DE LA PANARCTIC—DEMANDE DE REPRISE DE L'ENQUÊTE

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet de l'écrasement de l'avion de la Panarctic. Le ministre va-t-il exiger la tenue d'une nouvelle enquête en Alberta, afin que le copilote et le mécanicien de bord soient cités à comparaître, et que l'affaire puisse être entièrement éclaircie?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais étudier la question et je répondrai ensuite au député.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

DÉPÔT DU QUATRIÈME RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF DE LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, le quatrième rapport du groupe consultatif de la rémunération des hauts fonctionnaires.